



François Rakotozafy qui succède à Jean Michel Rajaonarivony à la présidence de la CES

[VIDEO DE SON INTERVIEW EN MALAGASY ICI](#)

Magistrat issu de l'ordre judiciaire, François Rakotozafy, 57 ans, a été élu président de la Cour électorale spéciale (CES) de Madagascar, seconde version aujourd'hui (mardi 13 août 2013). C'était au lendemain de la prestation des 18 membres de cette CES, à la Cour Suprême sise à Anosy Antananarivo, qui ont fait le bon choix.



François Rakotozafy lors de sa prestation de serment du 12 août 2013

En effet, François Rakotozafy est un magistrat de premier grade et ne représente aucune entité politique. Avant d'intégrer la CES et d'y être élu Président, parmi 5 candidats, il a travaillé dans diverses régions de Madagascar et a même été Procureur de la République près du tribunal de Première instance d'Ambatondrazaka et d'Antsiranana. Depuis 2009, François Rakotozafy était Magistrat Inspecteur à la Direction de Contrôle de fonctionnement des Juridictions au sein du ministère de la Justice.



Béatrice Jeanine Atallah, Présidente de la CENI-T, notre Ava Gardner nationale

A présent, les membres de la CES et leur Président ont à peu près une semaine pour se pencher sur cette histoire de candidatures contestées, avant que la CENI-T (Commission électorale nationale indépendante pour la Transition) ne se prononce pour un nouveau calendrier électoral. Mais le peuple Malagasy tout entier espère que la principale élection aura lieu avant la fin de cette année 2013. Techniquement c'est possible, avait déjà rassuré Béatrice Atallah. Mais nous sommes à Madagascar, pays du « *moramora* » et de tous les impossibles... Surtout dans le domaine de la politique... politicienne.

Jeannot Ramambazafy – 13 août 2013